



ET LORRAINE

UNSA, le Syndicalisme en positif !

L'ECT annonce au COP les trains qui circuleront sans contrôleur par demi-journée, c'est-à-dire dans la matinée pour l'après-midi, puis en fin de journée pour le lendemain matin. C'est pour cela que les ADC en RHR se voient remettre un avis EAS du Permanent à leur prise de service. La circulation sans contrôleur est ressentie comme angoissante de la part des conducteurs qui devront gérer seuls en cas d'incident en ligne.

C'est pourquoi nous demandons la présence systématique d'au moins un agent de l'ECT par train, qu'il soit apte à la sécurité ou non, et que l'ADC en soit informé.

Ponctualité-Régularité

Ponctualité : origine calculée à 0 minute sur l'ensemble des gares.

Régularité : calculée en fin de parcours à partir de 5 minutes uniquement sur le réseau français.

La ponctualité est mise à mal pour la gare de Metz suite au départ sur signal ouvert, ainsi que le délai de fermeture des portes et du premier tour de roue. Cela n'a pas d'impact sur la régularité car le conducteur récupère ce temps perdu.

Plus d'agent d'escale, moins d'ASCT, on peut s'estimer heureux de conserver au moins nos clients sur les quais !

L'irrégularité à la charge de l'E.T provient essentiellement des courses de taxi qui ne sont pas traitées sérieusement par le prestataire, Diapason pour ne pas le citer, suite à ses absences ou ses mutualisations de parcours et d'activités.

Nous demandons à la Cellule d'Achat Interrégionale de prendre en compte tous les signalements de dysfonctionnement qui lui ont été adressés lors du prochain appel d'offre.

Top 3 de l'irrégularité (régionale comme nationale) :

1/ dérangements infra : PN, signaux.

2/ causes externes : obstacle sur la voie, alerte à la bombe, colis suspect...

3/ matériel : gros manque de fiabilité du matériel thermique

A savoir que le Régiolis doit remplacer les BB25500+RRR pour le cadencement 2016 (10 rames).

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Roulements septembre 2015

La modification prévue par la Direction sur les grilles de roulement n'aura que très peu d'impact car il ne s'agit pas de faire une remise à plat mais bien de remettre en circulation la totalité des trains supprimés dernièrement. Encore 8 trains restent supprimés pour la période des vacances.

En revanche, davantage seront à nouveau supprimés du 24 août au 21 septembre car cette période correspond aux congés protocolaires accordés avant le retrait des lignes du cahier de congés.

A compter du 21 septembre, l'ensemble des trains devra circuler à nouveau.

Il faudra donc compter sur une équité de charge entre les UP ainsi que dans les roulements pour les week-ends.

AGA

Suite à la dernière grève, beaucoup d'ADC ont souhaités passer AGA, puis certains sont revenus en arrière comprenant qu'il s'agissait plutôt d'une contrainte, pour seul motif de ne plus rendre service au poste de commande. Hors, les services ne peuvent être qu'à destination de notre clientèle afin d'éviter la suppression des trains, ou de vos propres collègues qui auraient aimé prendre leur service plus tard, finir plus tôt ou une absence.

Voyage

LUNEA :

Incertitude sur son avenir... il circulera pour le moment jusqu'à fin 2016.

A partir de décembre, les manœuvres se feront à Dijon.

Charge de travail :

Peu dévolutions jusqu'avril 2016.

Certitude sur Metz/Nice et Nancy / Toulouse via Neufchâteau ainsi que Luxembourg / Marseille et Luxembourg / Montpellier via Strasbourg ; les horaires seront connus en juillet.

La partie Luxembourg / Strasbourg sera assurée par Paris Est et Metz (2 A/R par jour).

Réserve Infra maintenue

Reims est prévu d'acquérir les connaissances Remiremont pour Avril 2016

Poste de commande Metz

Une offre de poste va paraître afin de remplacer un GM partant à la retraite au poste de commande de Metz. La Direction souhaite faire ce remplacement à qualification équivalente, soit qualif D.

La Direction s'engage à ce que le remplaçant, quelle que soit sa qualif, ne soit pas uniquement un appui de jour, mais qu'il puisse tenir le poste de GM afin de remplacer ses collègues comme auparavant.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Ça vous intéresse !

L'INFO CE

L'avenir des lignes Intercités, suspendu aux échéances régionales

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports, Alain Vidalies, a présenté mardi 7 juillet 2015 la feuille de route du gouvernement sur l'avenir des lignes de trains d'équilibre du territoire (TET), dont le sort sera fixé après mai 2016. Les élections régionales et les fusions de régions vont certainement rebattre les cartes à mi-parcours.

Chiffres-clés

Le parc de matériel roulant des « lignes structurantes » TET sera entièrement renouvelé d'ici 2025, pour un montant d'investissement d'environ 1,5 milliards d'euros. 34 rames sont déjà en cours de commande, pour un montant de 510M€, et seront déployées "à partir de fin 2016".

Des trains qui « ne répondent plus aux attentes des voyageurs », une offre trop « hétérogène », à la « ponctualité dégradée », du « matériel roulant ancien », un modèle économique « plus viable »... Le diagnostic dressé par la commission Duron, dans un rapport rendu public le 26 mai dernier, n'a pas été édulcoré dans la bouche du secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, lorsqu'il a présenté, le 7 juillet, la feuille de route du gouvernement sur les trains d'équilibre du territoire (TET ou Intercités).

Un préfet en mission

En ligne de mire, la nouvelle convention que l'État doit conclure avec SNCF Mobilités d'ici la fin de l'année, et qui couvrira la période 2016-2020. La précédente, signée en 2010, n'a pas permis de clarifier la « répartition confuse des responsabilités entre l'État et la SNCF », souligne Alain Vidalies, qui veut voir l'Etat devenir une « autorité organisatrice de plein exercice ». Cela passera par un renforcement des moyens humains dédiés à cette gouvernance, au niveau de l'administration centrale et des Dreal. Un Conseil consultatif des TET, associant les présidents de régions, complètera le dispositif.

Dernière pierre à l'édifice : un haut fonctionnaire de l'État en mission, pour assurer le dialogue État-régions-SNCF. Il s'agit du préfet François Philizot, dont les fonctions passées à la Datar – il en fut le directeur adjoint entre 2000 et 2005 – ne sont peut-être pas étrangères à cette nomination. Les TET sont un « outil majeur de l'aménagement et de la solidarité des territoires », assure Alain Vidalies, en réponse à ceux qui redoutent, comme le syndicat Unsa-ferroviaire, « une logique purement comptable de réduction du déficit d'exploitation ». Mais ce dernier est bien au cœur de la réflexion du gouvernement : s'il l'on en croit le rapport de la commission Duron, ce déficit pourrait passer de 330 M€ en 2014 à 450 M€ en 2016, une hausse intégrant les effets attendus de la libéralisation de l'autocar... que ce même gouvernement a initié.

Un calendrier compliqué

Les doublons TER-TET devront notamment faire l'objet des discussions avec les régions. Le secrétaire d'État n'a, en revanche, pas évoqué les conditions encadrant le transfert éventuel de lignes aux AOT régionales.

Il faut dire que ce chantier n'arrive pas au meilleur moment. Le gouvernement veut faire vite, puisque l'actuelle convention avec la SNCF touche à sa fin. Pourtant, les conclusions de la mission conduite par François Philizot n'arriveront qu'en « mai 2016 ». « On est un peu contraints par le calendrier » reconnaît Alain Vidalies : avec les élections régionales de décembre prochain et les fusions de régions, effectives au 1er janvier 2016, le préfet Philizot pourrait bien voir sa mission se compliquer... Mais la constitution des « super régions » pourrait aussi lui faciliter la tâche, en

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



diminuant le nombre d'interlocuteurs. Toutefois, a souligné Alain Vidalies, si des consensus émergent d'ici la fin 2015, ils pourront figurer dans la nouvelle convention Etat-SNCF.

Le crépuscule des lignes de nuit

Victimes des « offres alternatives de mobilité de bon niveau », les lignes de nuit connaissent un recul de leur fréquentation encore plus prononcé que les autres TET : -25% depuis 2011. Aucune suppression n'est évoquée explicitement pour le moment, mais leur destin s'assombrit, à deux exceptions près : les lignes Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour de Carol « seront maintenues » dans la prochaine convention État-SNCF, a assuré M.Vidalies.

L'INFO TRANSVERSE

Nouveau Site UNSA Ferroviaire Lorraine !

Vous pouvez retrouver toutes les informations de l'UNSA Ferroviaire sur son nouveau site lorraine.unsa-ferroviaire.org

Période de moindre besoin

Taux a	Taux b	
Personnel affecté :	Personnel autre que celui visé dans les	Personnel Equipement
<ul style="list-style-type: none"> aux établissements EV à l'EIC, COP à la conduite à l'accompagnement des trains 	colonnes 1 et 3	"Entretien Voie" et encadrement de ce personnel
1	2	3
05/01/2015 au 22/02/2015 30/03/2015 au 18/04/2015 11/05/2015 au 03/07/2015 21/09/2015 au 18/12/2015		01/01/2015 au 31/03/2015 13/06/2015 au 13/07/2015 15/08/2015 au 12/09/2015 01/11/2015 au 30/12/2015

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale de mars 2014 remplace le Droit Individuel à la Formation par le Compte Personnel Formation.

Le CPF est un compte individuel ouvert depuis le 1er janvier 2015 auprès de la « Caisse des Dépôts et Consignations »

Il permet de suivre des formations qualifiantes figurant sur des listes établies par les instances paritaires, des formations socle de connaissances et de compétences, des actions de conseil et d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Pour chaque année civile complète d'activité, un salarié travaillant à temps plein acquiert 24 heures jusqu'à un crédit de 120h, puis 12 heures pour les années suivantes, dans la limite de 150 heures maximum.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
 Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
 Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Mobilisation du DIF au titre du CPF

Le crédit d'heures acquis au titre du DIF, et non utilisé à la date du 31/12/2014, reste mobilisable pour des actions de formation, au titre du CPF jusqu'au 1er janvier 2021.

Un courrier a été adressé à chaque agent pour attester du solde de son compte DIF et l'inviter à enregistrer ce solde sur son CPF www.moncompteformation.gouv.fr

Conseil en Evolution Professionnel (CEP)

Il s'agit d'un service gratuit et accessible à tous, réalisé hors de l'entreprise et du temps de travail qui a pour objet de favoriser l'évolution et la sécurisation des parcours professionnels en lien avec les besoins économiques des territoires et en identifiant les qualifications et formations répondant aux besoins exprimés par le bénéficiaire et les financements possibles.

Pour SNCF : UNAGECIF.

L'INFO Réseau

Accords intéressement SNCF Réseau 30 JUIN 2015

L'UNSA-Ferroviaire signe les accords « intéressement » et contribue au renouveau du dialogue social. Les négociations ouvertes simultanément à SNCF Mobilités et SNCF Réseau ont abouti le 30 juin à la signature de deux accords « intéressement » dans ces deux EPIC.

Critères retenus : SNCF Réseau - la marge opérationnelle (économique) - la disponibilité du réseau - la performance sociale (QVT).

L'INFO Mobilité

Accords intéressement SNCF Mobilité 30 JUIN 2015

L'UNSA-Ferroviaire signe les accords « intéressement » et contribue au renouveau du dialogue social. Les négociations ouvertes simultanément à SNCF Mobilités et SNCF Réseau ont abouti le 30 juin à la signature de deux accords « intéressement » dans ces deux EPIC.

Critères retenus : SNCF Mobilités - la marge opérationnelle (économique) - la satisfaction client - la régularité - la satisfaction des personnels (TEMPO)

L'INFO Epic de Tête

Accords intéressement SNCF Epic de Tête

Par courrier du 28 mai 2015, l'UNSA a sollicité le Président du Conseil de Surveillance SNCF d'étudier la possibilité du versement d'une prime équivalente attribuée aux agents de l'EPIC de tête dans l'attente de pouvoir négocier un accord.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

